

## « Exécuter des tâches relatives à l'administration du personnel »

**4 jours en entreprise  
de pratique commerciale ou  
32 heures en plusieurs soirées  
+ travail à domicile**

**Répond au domaine de compétences  
opérationnelles 1.1.5 VAE**

Contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mandats à réaliser sur site :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Absences</li> <li>○ Annonces LPP</li> <li>○ Charges sociales</li> <li>○ Salaires</li> <li>○ Description de poste</li> <li>○ Contrat de travail</li> <li>○ Rupture de contrat</li> </ul> </li> <li>• Création de diagrammes de flux pour les activités régulières et d'un dossier écrit concernant les salaires et charges sociales, et les tâches d'engagement et de rupture de contrat. Ces documents seront validés par les formateurs et votre coach.</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1.1.5.1 Etre capable de traiter les formalités d'engagement et de départ du personnel.</li> <li>• 1.1.5.2 Etre capable de tenir à jour les données relatives aux heures de travail, aux absences, au personnel et à la gestion des prestations sociales et des prestations salariales accessoires.</li> </ul>
Méthode pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail pratique en entreprise de pratique commerciale avec l'aide de procédures, d'un team en place ou des coachs de l'entreprise.</li> <li>• Soutien personnalisé et externe à l'entreprise par un coach.</li> </ul>
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personne visant une validation d'acquis menant au CFC d'employé de commerce</li> </ul>
Pré requis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarche VAE en cours</li> </ul>
Attestation délivrée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance d'acquis de l'entreprise de pratique commerciale validée par Helvartis Pour que l'attestation de cours soit délivrée, le participant devra avoir suivi l'ensemble de sa formation et apporter la preuve de sa réussite dans les modules suivis.</li> </ul>
Prix	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CHF 950.—</li> <li>• En étant ou devenant membre SEC La Chaux-de-Fonds • Neuchâtel, vous profitez d'un remboursement de vos frais de formation allant jusqu'à 25% (sur décision de la commission du fonds de formation)</li> </ul>
Lieu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprise de pratique commerciale de votre région (ayant obtenu la validation officielle de Helvartis pour dispenser les formations VAE)</li> </ul>
Horaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fixé avec les personnes formées</li> <li>• En journée (Ce cours peut être proposé en soirée dans certaines de nos structures)</li> </ul>